



Objectifs :

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre ses compétences d'acteur de prévention sur des situations de travail dangereuse. Il sera également capable de porter secours sur une situation d'accident du travail en lien avec l'organisation interne de son entreprise.

Public concerné et prérequis :

Tout salarié dans son entreprise

Qualification des intervenants :

Les formateurs sont titulaires du certificat de formateur SST délivré par l'INRS.

Moyens pédagogiques et techniques :

Le formateur utilise les médias et supports pédagogiques qui visent à se rapprocher de la réalité du terrain du salarié. Des apports théoriques et pratiques sont abordés pendant ces 14 heures de formation.

Durée, effectifs :

14 heures.

10 stagiaires.

Programme :

La prévention générale dans son entreprise

La protection

L'examen de la victime

L'alerte des secours et son organisation dans l'entreprise

Le secours :

- La victime saigne abondamment;
- La victime s'étouffe;
- La victime se plaint:
 - De malaise;
 - De brûlures;
 - De douleurs qui empêchent certains mouvements;
 - De plaie qui ne saigne pas abondamment;
- La victime ne répond pas mais respire;
- La victime ne répond pas, et ne respire pas ou GASP

Modalités d'évaluation des acquis :

Tout au long de la formation des évaluations formatives sont organisées qui visent à améliorer les compétences des apprenants. Une épreuve de certification est mise en place afin de valider la double compétence du SST (acteur de prévention/acteur secours)

Sanction visée :

Centre de Formation Prévention Secours Incendie Expert (CFPSIE)

3 Chemin de CHELLES 77410 CLAYE SOUILLY

Tél. 0665436205 – contact@cfpsie.com

SASU au capital de 500 € – RCS – SIRET 87764726300020 – NAF 8559B



Programme de formation Formation SST Intra

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Des mises en situations et du maquillage sont organisées lors de la formation pour se rapprocher au mieux de la réalité du terrain du salarié.

Délais moyens pour accéder à la formation :

La formation SST doit être déclarée 15 jours avant la formation auprès de l'INRS en utilisant l'outil FORPREV

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

100%

Tarif :

1 380,00 €

Centre de Formation Prévention Secours Incendie Expert (CFPSIE)

3 Chemin de CHELLES 77410 CLAYE SOUILLY

Tél. 0665436205 – contact@cfpsie.com

SASU au capital de 500 € – RCS – SIRET 87764726300020 – NAF 8559B